

Finances publiques

Malgré la crise, il n'y aura pas de hausse d'impôt en 2009

A PEINE L'EXAMEN du budget 2009 avait-il débuté, hier, à l'Assemblée, que déjà le gouvernement apparaissait divisé. En cause : les prévisions de croissance (entre 1 et 1,5 %) retenues par Bercy.

■ **Cacophonie à Bercy.** « Il est très probable que la croissance n'atteigne pas 1 % et que nous soyons amenés à réviser notre prévision », a reconnu Christine Lagarde, la ministre de l'Economie, précisant qu'elle attendrait la mi-novembre pour réexaminer ses prévisions. Son collègue du Budget, Eric Woerth, se voulait moins catégorique, affirmant au contraire qu'« il n'y a aucune raison, à ce stade, de changer » un projet de loi de finances qui n'est pas « caduc ». Plus tard dans la journée, le ministre s'est toutefois ravisé, admettant que les hypothèses retenues pouvaient effectivement « apparaître comme fragilisées », voire obsolètes.

■ **Un déficit plus fort que prévu.** Comment pourrait-il en être autrement, compte tenu de la crise financière et économique ? Jusque dans les rangs de l'UMP, de nombreux parlementaires s'inquiètent de ses répercussions sur les comptes publics. Car si, comme l'affirme le Fonds monétaire international, la croissance de la France atteignait seulement 0,2 % l'an prochain, l'Etat souffrirait d'une nouvelle diminution de ses recettes (impôt sur les sociétés, TVA, notamment). Gilles Carrez, rapporteur général du budget à l'Assemblée, chiffre ainsi le manque à gagner fiscal résultant de la crise à « 5 à 7 milliards d'euros maximum » en 2009. Certes, comme le rappelle Eric Woerth, l'Etat a prévu de diminuer son train de vie grâce, notamment, au non-remplacement de 30 627 départs en retraite de fonctionnaires. Un coup de vis budgétaire qui, malgré tout, ne devrait pas empêcher le déficit public de dépasser la limite des 3 % du produit intérieur brut.

■ **Que faire, alors ?** « Si la croissance tombe à 0,5 % ou 0,2 % et que les recettes sont moins bonnes que prévu, il n'y aura ni hausse d'impôt ni mesures rectificatives sur les dépenses », prévient Eric Woerth, invoquant d'ores et déjà des circonstances exceptionnelles pour justifier une aggravation des déficits publics. Un statu quo qui l'obligera probablement à recourir à un alourdissement de la dette (1 200 milliards d'euros aujourd'hui). Un discours qui, forcément, n'est pas du goût des socialistes, ces derniers exigeant du gouvernement qu'il annule les 15 milliards d'euros de dépenses de son paquet fiscal. Sur cette question, le Parti socialiste trouve d'ailleurs en la personne d'Alain Lambert un allié inattendu (*lire ci-contre*). L'ancien ministre du Budget, aujourd'hui sénateur UMP, n'est pas opposé, en effet, à une suspension du crédit d'impôt immobilier ou de la suppression des droits de succession « pendant deux ou trois ans ».

OLIVIER BACCUZAT



Alain Lambert propose de « suspendre, pendant deux ou trois ans, les dispositions sur les allègements des droits de succession et de donation » ainsi que celles sur « les intérêts d'emprunt immobilier ». (LP/OLIVIER LEJEUNE)

« Pourquoi ne pas suspendre le crédit d'impôt immobilier ? »

ALAIN LAMBERT, sénateur UMP et ancien ministre du Budget

ET SI LE GOUVERNEMENT revenait, temporairement, sur une partie des 15 milliards d'euros d'avantages fiscaux accordés l'an dernier dans son « paquet fiscal » ? Cette proposition, ce n'est pas un élu de l'opposition qui la formule mais Alain Lambert, ancien ministre du Budget du gouvernement Raffarin. « Nous ne sommes pas dans une période où nous pouvons nous permettre des baisses d'impôts, estime le sénateur UMP de l'Orne. Si on suspend certaines dispositions de la loi Tépà, je ne suis pas contre. A condition, précise-t-il, que l'argent ainsi économisé permette de réduire

les déficits publics et pas à financer des dépenses nouvelles. » Si, selon lui, il ne faut pas toucher aux exonérations de charges sur les heures supplémentaires, « pourquoi ne pas suspendre, pendant deux ou trois ans, les dispositions sur les allègements des droits de succession et de donation ? Idem pour le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt immobilier. »

Serrer la vis

Par ailleurs, s'il ne doute pas de l'intention d'Eric Woerth de geler les dépenses de l'Etat au niveau de l'inflation, Alain Lambert re-

grette que le gouvernement n'ait pas été plus ambitieux. « L'Etat ne représente que 35 % des dépenses publiques, détaille l'ancien ministre. Si on veut vraiment maîtriser la dépense publique, il faut raisonner globalement et serrer la vis de la même manière sur les comptes sociaux, les collectivités locales, les établissements publics industriels et commerciaux comme la Poste ou la SNCF. Ce n'est qu'à ce prix qu'on diminuera, par exemple, le déficit de la Sécu qui, l'an prochain, frisera, je le rappelle, les 10 milliards d'euros. »

O.B.